

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU..26 Janvier 2016**

Enseignants	Délégués de parents	Représentant de la mairie	DDEN	IEN	Personnes excusées
Mmes Dégardin ; Chiampi, Soares	Mr Goudal, Mme Desmoucelle, Mme Liénard	Mr Comyn, maire, Mme Zoccali 1 <sup>ère</sup> adjointe, Mme Scherrer (mairie)	Mme Facq	Mme De Revière excusée	S Olivier (temps partiel)
Information sur les nouveaux horaires mis en place	<p>Mme Zoccali présente les horaires proposés par la municipalité pour la rentrée 2016, suite à la demande de l'école élémentaire afin de pouvoir mettre en place 45mn d'Activités Pédagogiques Complémentaires après la classe le soir.</p> <p>Les horaires de l'école maternelle Péri ont été élaborés après concertation avec les enseignants. A savoir <b>8h30/11h45 et 14h/16h ; mercredi 9h/12h</b> (demande des parents les années précédentes). La décision sera prise par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale</p> <p>Mme Dégardin explique ce choix d'horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-8h30 /11h45 : Nous gardons notre matinée de 3h15 comme nous le souhaitons, la matinée est plus propice aux apprentissages.</li> <li>-14h (ouverture 13h50) : cela permet de placer 30mn d'APC puisque 2h15 de pause le midi.</li> <li>-16h : pour avoir le temps de venir récupérer sans se presser les enfants en maternelle, ne pas bouleverser les créneaux sport etc. NAP ensuite éventuellement.</li> </ul> <p>Des plages horaires clairement fixées, pas de changement l'après midi donc pas modification des habitudes, de précipitation pour le repas à la maison etc.</p> <p><b>Les horaires sont décalés juste de 15mn le matin pour être cohérent avec les horaires des collègues d'élémentaire et éviter une attente dans le froid ou la pluie devant la porte plusieurs mois par an le matin</b></p> <p>Mr Goudal, au nom des parents élus, regrette que la municipalité n'ait pas souhaité rencontrer les parents des trois écoles au moment des concertations. Les parents élus des trois écoles s'étaient réunis pour discuter et faire une proposition ayant l'assentiment de tous, suite aux rumeurs persistantes concernant un changement des horaires à l'école élémentaire et ses répercussions sur les écoles maternelles.</p> <p>Ce projet allongeait la pause méridienne afin de mettre en place 45mn d'APC à la pause du midi, permettant aux élèves d'élémentaire de suivre intégralement les NAP le soir et non en filigrane selon leurs participations ou non aux APC certains soirs.</p> <p>Ce projet laissait une pause méridienne un peu plus courte à l'école maternelle Péri mais suffisante pour 30mn d'APC. Les temps scolaires et périscolaires auraient été ainsi plus clairement identifiés par les élèves et leurs familles..</p>				
Présentation du Plan Particulier de Mise en Sécurité modifié conformément à la circulaire du 25/11/2015	<p>Mme Dégardin présente le Plan Particulier de Mise en Sécurité. Il a été modifié par l'équipe suite à une mise en situation et après constat de la nécessité de prendre en compte la pose de fenêtres double vitrage et de volets mécaniques occultant côté parking (travaux effectués depuis l'élaboration du PPMS en 2011). Toutefois le bureau cellule de crise est un endroit assez exposé. L'installation d'une prise de téléphone dans le dortoir permettrait d'avoir un espace cellule de crise à proximité des élèves et collègues en confinement</p>				
Sport à la salle municipale et la piscine	<p><b>Piscine pour les GS à partir du mardi 19 avril</b> donc plus de sport à la salle municipale cette matinée là.</p> <p>Demande va être faite auprès de la municipalité pour permettre aux deux classes de PS/MS de bénéficier de cette plage horaire en salle de sport. Cela permettra un module parcours gymnique impossible dans la salle polyvalente de l'école (revêtement carrelage très glissant).</p> <p>Mr le maire demande un courrier, pense que cette demande pourrait être acceptée</p>				
-Opération « une crêpe pour l'Etoile de Martin » le 3 février dans l'école	<p>Présentation de l'opération éducative et citoyenne mise en place mercredi 3 février et de l'association L'étoile de Martin</p> <p>Les élèves vont faire des crêpes qui seront partagées entre tous mercredi 3 à partir de 11h15. Les PS et les MS chanteront une chanson aux paroles inventées par eux devant leurs parents.</p> <p>Une boîte pour recueillir les dons sera installée sur le stand crêpes tenu par quelques parents élus.</p> <p>Toutes les bonnes volontés pour augmenter le stock de crêpes sont les bienvenues.</p> <p>Mme Dégardin remercie la municipalité d'avoir diffusé l'information dans la commune et sur les réseaux sociaux.</p>				